



**RÉUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de BOISSISE-LE-ROI se réunira, en séance ordinaire,
salle du Conseil en Mairie le :

Vendredi 20 mars 2026 à 19h

- Approbation du procès-verbal du 12 février 2026

ORDRE DU JOUR

- 01 – Installation du Conseil Municipal
- 02 – Élection du Maire
- 03 – Fixation du nombre d'adjoints au Maire
- 04 – Élection des adjoints au Maire
- 05 – Lecture de la Charte de l'Élu

Boissise-le-Roi, le 16 mars 2026,

Le Maire,

Veronique CHAGNAT

